

2025-03-27-14 : Approbation du budget primitif du budget annexe photovoltaïque

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept mars à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

Membres en exercice :49
Membres présents :39
Pouvoirs :7
Quorum :25
Votants :46
Votes pour :46
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 21/03/2025
Date d'affichage: 10 AVR. 2025

Étaient présents :

Valérie AVENEL, Jacques BONHOMMET, Marie-Ange FOUCHEREAU, Pierre-Pascal BIGOT, Jean PAGIS, Guy CHESNEAU, Sébastien DROCHON, Diana LEPRON, Dominique MENARD, Françoise PASSELANDE, Yamina RIOU, Vincent PETIT, Patrice TROISPOILS, Pascal CRUBLEAU, Frédérique LEHON, Arnaud FREULON, Vincent REBILLARD, Isabelle CHARRAUD, David GEORGET, Etienne GLÉMOT, Vincent VIGNAIS, Marie-Claude HAMARD, Noorudine MUHAMMAD, Christelle BURON, Véronique LANGLAIS, Marc-Antoine DRIANCOURT, Estelle BASTARD, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Brigitte OLIGNON, Liliane LANDEAU, Virginie GUICHARD, Emmanuel CHARLES, Florence MARTIN, Christelle LAHAYE, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Annick HODÉE, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

Étaient excusés :

Alain BOURRIER, Christian MASSEROT, Muriel NOIROT, Maryline LEZE, Joël ESNAULT, Jean-Marie JOURDAN, Michel BOURCIER, Antoine MICHEL, Marie-Hélène LEOST, Dominique FOUIN

Pouvoirs :

Muriel NOIROT donne pouvoir à Etienne GLÉMOT, Christian MASSEROT donne pouvoir à Christelle BURON, Maryline LÉZÉ donne pouvoir à Estelle BASTARD, Joël ESNAULT donne pouvoir à Florence MARTIN, Antoine MICHEL donne pouvoir à Christelle LAHAYE, Jean-Marie JOURDAN donne pouvoir à Annick HODÉE, Michel BOURCIER donne pouvoir à Jean-Pierre BRU

Secrétaire de séance : Dominique MENARD

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20250327-2025-03-27-14-BF
Date de télétransmission : 10/04/2025
Date de réception préfecture : 10/04/2025

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

VU le débat d'orientation budgétaire du 27 février 2025 et la délibération n°2025-02-27-04 portant tenue de ce débat ;

VU l'axe 4 du Projet de Territoire dit « Renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

VU l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « Mettre en place une gouvernance responsable » ;

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter le budget primitif pour le budget annexe « générateurs photovoltaïques » pour l'exercice 2025;

Vue d'ensemble du budget annexe Générateurs photovoltaïques					
Dépenses de fonctionnement	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025	Recettes de fonctionnement	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025
[011] Charges à caractère général	8 000,00	8 000,00	[70] Ventes produits fabriqués, prestations	8 000,00	8 000,00
Dépenses réelles	8 000,00	8 000,00	Recettes réelles	8 000,00	8 000,00
[023] Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
[042] Opérations d'ordre transf. entre sections	0,00	0,00	[042] Opérations d'ordre transf. entre sections	0,00	0,00
DÉPENSES RÉELLES ET D'ORDRE	8 000,00	8 000,00	RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE	8 000,00	8 000,00
Résultat reporté	0,00	0,00	Résultat reporté	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES CUMULÉES	8 000,00	8 000,00	TOTAL DES RECETTES CUMULÉES	8 000,00	8 000,00

Dépenses d'investissement	Budget primitif 2024 *	Budget primitif 2025 *	Recettes d'investissement	Budget primitif 2024 *	Budget primitif 2025 *
[20] Immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00	[13] Subventions d'investissement	44 130,00	44 730,00
[23] Immobilisations en cours	128 000,00	66 000,00	[16] Emprunts et dettes assimilées	79 700,00	2 100,00
Dépenses réelles	134 000,00	66 000,00	Recettes réelles	114 830,00	46 830,00
[021] Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	[021] Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00
[040] Opérations d'ordre transf. entre sections	0,00	0,00	[040] Opérations d'ordre transf. entre sections	0,00	0,00
DÉPENSES RÉELLES ET D'ORDRE	134 000,00	66 000,00	RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE	114 830,00	46 830,00
			Solde d'exécution reporté	19 170,00	19 170,00
TOTAL DES DÉPENSES CUMULÉES	134 000,00	66 000,00	TOTAL DES RECETTES CUMULÉES	134 000,00	66 000,00

ENTENDU l'exposé de Monsieur GLÉMOT, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :

- **D'adopter le budget primitif du budget annexe « générateurs photovoltaïques » pour l'exercice 2025 ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance
le 27 mars 2025
au Lion d'Angers,

Etienne Glénot

Président

Dominique Ménard

Secrétaire de Séance



Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20250327-2025-0327-24-BF
Date de télétransmission : 10/04/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.